

TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Bureau Syndical du 25 Mars 2025
Délibération n° 2025-18

OBJET : Attribution de subvention pour le raccordement des bornes de recharge des vélos électriques.

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 du mois de Mars, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 11 Mars 2025, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion « Roland CANAYER », sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, Président du Syndicat.

M. Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	E	A	Procuration
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X		
François ABOU	PEYROLLES	X			
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE			X	
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Frédéric FORTE	FOURNES		X		
Nathalie FABIE	ST SIFFRET			X	
Aïne BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX				
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT				X M. Lionel JEAN
Démissionnaire	ANDUZE				
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X		
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
		17	4	2	1

P = présent - E = Absents-excuses - A = Absents - Procuration = Absents avec procuration

Nombre de Membres en exercice	: 24
Nombre de Membres présents	: 17
Nombre de votes exprimés	: 18

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Il est proposé de financer à titre exceptionnel, le raccordement des bornes de recharge vélo mise en place par les communes de la Communauté d'Aigoual Causse Cévennes.

La Commission exécutive du 07 Janvier 2025, a validé le principe et après analyses des dossiers, il est proposé de financer à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, plafonné à 1 000 € de travaux subventionnable.

Ne sont éligibles que les travaux électriques.

Attribution de subvention pour le raccordement des bornes de recharge des vélos électriques - PAGE 2

La liste est arrêtée comme suit :

Communes	Devis HT	Montant éligible HT	Financement
LASALLE	13 449,00 €	1 865,00 €	500,00 €
PEYROLLES	1 965 ,80 €	815,00 €	407,50 €
LES PLANTIERS	505,08 €	420,90 €	210,45 €
ST SAUVEUR CAMPRIEU	318,82 €	318,82 €	159,41 €
TREVES	2 985,18 €	2 985,18 €	500,00 €
TOTAL			1 777,36 €

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **VALIDE** le financement des opérations ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à cette décision.

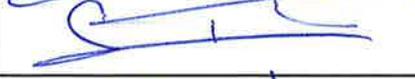
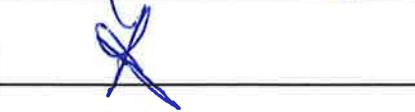
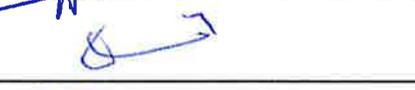
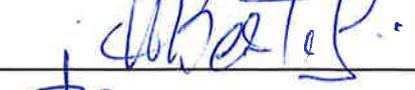
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.



Aimé CAVAILLÉ
Président du TE GARD - SMEG



BUREAU SYNDICAL, MARDI 25 MARS 2025 à
NIMES

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ	Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

**BUREAU SYNDICAL, MARDI 25 MARS 2025 à
NIMES**

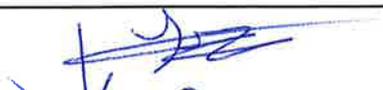
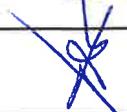
Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 030-200039543-20250325-2025_18-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	 (A) L. SEAN